

FICHE D'ADHÉSION – ASLL

Saison sportive : 2026–2027

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code postal : **Ville :**
Téléphone :
Email :

Choix de la.les section.s :

☐ **Marche : 12€**

☐ **Badminton : 40€ (55€ si multi sections)**

Information des créneaux :

- *Mardi soir (à partir de 20H45)*
- *Jeudi soir (à partir de 20H00)*
- *Samedi matin – créneau jeunes (-18 ans) (9H30 – 11H00)*

☐ **Volley-ball : 40€ (55€ si multi sections)**

Information des créneaux :

- *Mardi soir (à partir de 20H45)*
- *Jeudi soir (à partir de 20H00)*

Cotisation annuelle : _____ €

Mode de paiement choisi : ☐ Chèque ☐ Espèces ☐ Virement

RGPD : Les informations recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion de l'association. Vous pouvez accéder, rectifier ou demander la suppression de vos données en nous contactant.

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements fournis et demande mon adhésion à l'association.

Retourner à : contact@legeasll.com , ou à donner à un référent de la section choisie.

Date : **Signature :**

ATTESTATION DE RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

À remplir si l'adhérent est majeur et renouvelle son adhésion sans certificat médical.

Je soussigné(e),
certifie avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé Cerfa n°15699*01.

Je m'engage à fournir un certificat médical si l'une des réponses venait à devenir positive.

Date : **Signature :**

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ASLL

Préambule

Le club est une association sportive à but non lucratif, animée exclusivement par des bénévoles. Il propose la pratique du badminton en loisir dans une ambiance conviviale. Chaque adhérent est encouragé à s'impliquer dans la vie du club, dans la mesure de ses possibilités.

Article 1 : Objet

Le présent règlement précise les modalités de fonctionnement du club, en complément des statuts. L'adhésion au club vaut acceptation pleine et entière de ce règlement.

Article 2 : Adhésion

L'adhésion est ouverte à toute personne majeure ou mineure (avec autorisation parentale). Elle est valable pour une saison sportive. Le bureau se réserve le droit de refuser une adhésion en cas de comportement inapproprié lors de la saison précédente.

Article 3 : Cotisation

Le montant de la cotisation est fixé annuellement par le bureau. Elle comprend l'accès aux créneaux de jeu et l'assurance de responsabilité civile via la licence ou l'assurance du club. La cotisation est due en totalité à l'inscription et n'est pas remboursable sauf cas exceptionnels (raisons médicales, déménagement, etc.) validés par le bureau.

Article 4 : Accès aux créneaux

Les horaires et lieux des séances sont définis en début de saison. L'accès est strictement réservé aux adhérents à jour de leur cotisation. En cas de forte affluence, des rotations seront mises en place pour que chacun puisse jouer équitablement.

Article 5 : Essai et invités

Deux séances d'essai sont autorisées après validation par un membre du bureau. Les invités ponctuels peuvent être acceptés avec l'accord du bureau. Ils doivent respecter le règlement du club et être couverts par leur propre assurance.

Article 6 : Comportement et sécurité

Chaque adhérent s'engage à respecter les règles élémentaires de sécurité, les autres joueurs, le matériel et les infrastructures.

Sont interdits : le jeu dangereux, les propos irrespectueux, les dégradations volontaires de matériel et/ou d'infrastructure.

Des chaussures de salle propres sont obligatoires pour la pratique du badminton et du volley-ball. Le non-respect de cet article pourra entraîner un avertissement puis une exclusion.

Article 7 : Matériel

Le club via la municipalité met à disposition les poteaux, les filets, les volants plastiques sont mis à disposition par le club, les volants plumes peuvent être utilisés mais à charge des joueurs. Chaque joueur vient avec son propre matériel : vêtements, chaussures, raquette. Tous les adhérents participent au montage et au rangement du matériel à chaque séance.

Article 8 : Enfants et jeunes

Les jeunes mineurs sont pris en charge pendant les horaires définis, sous la responsabilité du référent présent. Les parents doivent s'assurer de la présence d'un adulte référent avant de



laisser leur enfant. Un comportement respectueux est exigé en toutes circonstances sous risque d'exclusion temporaire ou définitive.

Article 9 : Assurance

Le club souscrit une assurance couvrant la responsabilité civile de ses adhérents. Il est conseillé de disposer également d'une assurance personnelle pour les accidents corporels.

Article 10 : Communication

Les informations du club sont transmises par mail, affichage, ou via les outils numériques utilisés (site web, réseaux sociaux). Chaque adhérent est invité à consulter régulièrement les canaux officiels.

Article 11 : Engagement des adhérents

L'esprit du club repose sur la convivialité, la solidarité et le respect. Toute contribution bénévole est la bienvenue pour aider à organiser des événements internes, goûters, tournois ludiques ou moments de convivialité.

Article 12 : Sanctions

En cas de non-respect du présent règlement, le bureau peut décider d'un avertissement, d'une exclusion temporaire ou définitive, sans remboursement.



ATTESTATION DE LECTURE ET D'ENGAGEMENT SUR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Je soussigné(e),

☐ adhérent ☐ représentant légal de l'adhérent mineur

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Association Sportive Loisé Legé, pour la saison 2026–2027 et m'engage à en respecter l'ensemble des dispositions.

Date :

Signature de l'adhérent (ou de son représentant légal si mineur) :

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

En tant qu'adhérent de l'association, je m'engage à adopter une attitude respectueuse et responsable pour garantir une pratique sportive conviviale, sécurisée et agréable pour tous.

1. Respect des personnes

- Je fais preuve de respect envers tous les membres : partenaires de jeu, bénévoles, encadrants et visiteurs.
- Je participe dans un esprit de fair-play, d'écoute et de bonne humeur.
- Je m'exprime de façon polie et bienveillante, en évitant toute forme de moquerie, d'agressivité ou de discrimination.

2. Respect des règles et du cadre

- Je respecte les horaires, les lieux et les consignes données lors des séances.
- Je porte une tenue de sport appropriée et des chaussures propres adaptées à la pratique en salle pour le badminton et le volley.
- Je ne joue pas en dehors des créneaux prévus sans autorisation.

3. Respect du matériel et des locaux

- Je prends soin du matériel mis à disposition (filets, volants, poteaux...).
- Je range le matériel après chaque séance et participe au bon déroulement des activités.
- Je veille à garder la salle propre et ordonnée.

4. Esprit de club

- Je fais preuve de solidarité et d'entraide envers les autres adhérents, débutants comme confirmés.
- Je signale tout incident ou comportement inapproprié à un responsable ou membre du bureau.
- Je participe autant que possible à la vie du club (animations, événements, rangement...).

Je reconnais avoir pris connaissance de cette chartre et je m'engage à la respecter durant toute la saison.

Nom :

Date :

Signature de l'adhérent (ou du représentant légal si mineur) :

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e),

☐ Autorise ☐ N'autorise pas

l'A.S.L.L. à utiliser des photographies ou vidéos me représentant, ou représentant mon enfant, prises lors des activités sportives, pour une utilisation sur :

- Le site internet officiel
- Les réseaux sociaux de l'association
- Les documents de communication internes et externes

Cette autorisation est valable pour toute la saison 2026–2027 et pourra être retirée à tout moment sur simple demande écrite.

Date :

Signature de l'adhérent (ou du représentant légal si mineur):

AUTORISATION PARENTALE (POUR MINEUR)

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Autorise mon enfant à participer aux activités de badminton loisir organisées par l'association.

☐ Autorise la prise en charge médicale en cas d'urgence.

☐ Autorise le transport de mon enfant par un membre bénévole de l'association.

☐ J'accepte que des photos/vidéos de mon enfant soient utilisées pour la communication de l'association (site, réseaux sociaux, affiches, etc.)

Date :

Signature du responsable légal :